

# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL



Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV  
de la région  
Occitanie



Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV  
de la région  
PACA



ARC MEDITERRANEE

N°2 – 23 mars 2020



## BLE DUR

**Stades:** secteur précoce, Anvergur : grande hétérogénéité de stades qui s'étalent de la F2 sortie à 25% pour des semis de mi-octobre à début tallage pour les semis de janvier, voir 2 feuilles pour les derniers blés de mi-février.

Secteur tardif : Alpes de Haute Provence : semis d'octobre pour la plupart et de décembre. Stade début tallage à 1 nœud.

**Ravageurs:** Dégâts de zabres relevés sur quelques parcelles.

**Maladies fongiques:** Alerte rouille jaune : observée principalement dans la vallée du Rhône.

## ORGE D'HIBER

**Maladie :** Oïdium observé sur de nombreuses parcelles d'orge d'hiver sur plusieurs secteurs: Hérault, Vallée du Rhône, Gard, Camargue.

## BLÉ DUR

### • Stades phénologiques et état des cultures

Dans la partie la plus précoce: de Narbonne à Nîmes en passant par la Camargue, les blés de la variété Anvergur et RGT Voilur semés entre le 10 et le 17 octobre ont la dernière feuille qui pointe (la F1). Les blés semés à une date plus « classique » du 20 octobre à mi-novembre ont la F3 définitive étalée, voir la F2 qui est sortie de moitié.

Les blés de décembre sont à 1 nœud, et les blés semés début à mi-janvier sont à début tallage. Les blés de février sont à 2-3 feuilles.

Dans les zones plus froides et tardives (Alpes de haute Provence, Nord Gard), les semis d'octobre-novembre sont entre épi 1 cm et 1 nœud et les semis de janvier à début tallage.

### • Rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

La rouille jaune est toujours préoccupante. Un foyer important avait été observé depuis 3 semaines dans la Vallée du Rhône et dans le Nord du Gard, avec des observations faites sur les parcelles fixes et flottantes à Lamotte sur Rhône (84), Mondragon (84), Bollène (84), Tarascon (13) et Pont Saint Esprit (30) sur la variété RGT Voilur. Une intervention a été réalisée sur l'ensemble de ces plateformes.

En vallée du Rhône, aucun nouveau foyer n'est apparu pour l'instant.

Un seul nouveau signalement est à signaler sur la parcelle fixe de Fourques sur la variété Sculptur.

La F3 est concernée avec 50% de sa surface foliaire qui est impactée.



Pustule de rouille jaune sur feuille de blé dur  
(Photo CAPL)



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET TOLOSAN  
Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
Arvalis Institut du Végétal,  
Chambres régionales  
d'Agriculture d'Occitanie et  
PACA, DRAAF Occitanie et  
PACA, Terres Inovia,



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

### **Description des dégâts de rouille :**

Apparition de fines taches chlorotiques allongées dans le sens des nervures (stries) puis apparition de petites pustules allongées, sur ces taches, de couleur jaune orangée.

Les symptômes de rouille jaune apparaissent d'abord par foyer.

**Période de risque :** de redressement à grains laitoux.

**Seuil indicatif de risque :** A partir du stade épi 1 cm : présence de foyers actifs.

A partir du stade 1 nœud : Dès les premières pustules présentes.

**Évaluation du risque :** la présence de rouille jaune a été observée à de nombreux endroits il y a plusieurs semaines. Bien que peu de nouveaux foyers aient été signalés depuis, le risque demeure élevé. La maladie se développe en très peu de jour. Les petites pluies annoncées cette semaine, et les températures douces prévues (bien qu'en chutent) vont la favoriser. Il faut absolument aller vérifier les parcelles régulièrement.

### • **Septoriose** (*S. tritici*, *S. nodorum*)

La septoriose est toujours observée cette semaine sur les semis d'automne (octobre et novembre) : à Béziers (34), Aimargues (30), Saint-Julien-de-Cassagnas (30), Bollène (84), Arles (13), Apt (84) et Dauphin (04). Les feuilles touchées sont celles du bas dans la plupart des cas. La feuille la plus haute attaquée est pour l'instant la F3 temporaire (l'avant dernière feuille étalée) observée à Aimargues et Béziers.

Sur les parcelles concernées, surveillez chaque semaine la progression de la maladie vers les feuilles du haut.

*Description des dégâts de septoriose :*

*Deux types de symptômes existent :*

- Tâches blanches allongées

- Tâches brunes, de formes ovales ou rectangulaires, éparsees, souvent bordées d'un halo jaune. Les taches se rejoignent pour former de grandes plages irrégulières. Elles sont visibles sur les deux faces du limbe.

**Période de risque :** de 1-2 nœud à floraison.

**Seuil indicatif de risque :** à partir du stade 2 nœuds, observer la F2 du moment sur une vingtaine de plantes (en ne comptant que les feuilles déployées). A partir du stade dernière feuille pointante, observer la F3 déployée du moment.

- pour les variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles observées présentent des taches de septoriose, la maladie doit être maîtrisée avant les prochaines pluies.

- pour les variétés peu sensibles, le seuil est de 50 % de feuilles atteintes.

**Évaluation du risque :** Risque modéré à élevé sur semis d'automne. Risque faible sur semis de printemps. Le risque est élevé si la contamination monte sur la F2 temporaire. Pour les blés très précoces qui ont déjà la F3, F2 ou F1 définitive qui est sortie, le risque est élevé si dès aujourd'hui la F4 définitive est contaminée. La vigilance doit être de mise pour surveiller l'évolution de la maladie qui remonte.

## • Tâches physiologiques

Des tâches physiologiques apparaissent sur de nombreux blés à cause de l'amplitude thermique de ce dernier mois (jusqu'à parfois plus de 20 degrés de différence dans la même journée). La variété Anvergur semble marquée particulièrement.

*Description des dégâts de tâches physiologiques :*

- *Jaunissement puis dessèchement de la pointe des feuilles ;*
- *Tâches décolorées ;*
- *Tâches nécrotiques avec ou sans halo ;*
- *Pas d'évolution des symptômes ;*
- *Symptômes localisés sur un étage foliaire ;*
- *Feuilles inférieures intactes.*

**Évaluation du risque** : Risque qui était fort ce dernier mois, mais la température devrait baisser cette semaine, réduisant l'écart de température entre le matin et l'après-midi (10 degrés d'amplitude sur la journée). Les tâches physiologiques que l'on peut observer sont certes impressionnantes sur certains blés, mais les symptômes n'évolueront plus et les dernières feuilles sont vertes.

## ORGE D'HIVER

### • Oïdium (*Blumeria graminis*)

De l'oïdium est observé sur des parcelles d'orge d'hiver sur le Gard, la vallée du Rhône, la Camargue et l'Hérault.

*Période de risque* : de redressement à grains laitoux.

*Seuil indicatif de risque* : A partir du stade épi 1 cm :

- *Variétés sensibles* : plus de 20% des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles)
- *Autres variétés* : plus de 50% des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).



Tache de mycélium d'oïdium sur feuille d'orge (Arvalis)

**Évaluation du risque** : la présence d'oïdium a commencé à être observée sur orge d'hiver. Le risque est modéré à élevé : l'humidité à venir peut provoquer le développement de cette maladie.

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la filière blé dur, par l'animateur filière d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations réalisées par Agribio Union, Arvalis, CAPL, Les Chambres d'agriculture de l'Aude, de l'Hérault et du Gard, les LEGTA Aix Valabre et l'Isle sur Sorgue, les Ets Mage, Groupe Perret, SCAD, Terroirs du Sud.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Les CRA d'Occitanie et de PACA dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite

à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.